

**Zeitschrift:** Revue suisse de photographie  
**Herausgeber:** Société des photographes suisses  
**Band:** 10 (1898)  
**Heft:** 8-9

**Artikel:** Les petites misères du photographe  
**Autor:** Panajou, F.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-524289>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Les petites misères du photographe.

---

**S**ous ce titre, la *Photo-Revue* du 15 juillet publie une lettre d'un de ses lecteurs qui, un jour d'orage, avait mis à sécher des clichés sur l'appui de sa fenêtre, s'étant absenté. Sa surprise fut grande à son retour en s'apercevant que les quelques gouttes tombées sur ses clichés en son absence avaient constellé de taches claires ses négatifs si propres un instant avant. Mais où son étonnement redouble, c'est qu'il n'a pu faire disparaître ces gouttes, malgré le traitement à l'eau ordinaire pour les unes et à l'alcool pour les autres. Il demande un remède et conclut que l'eau de pluie est mauvaise pour le lavage des clichés.

En réponse à cette question, notre confrère d'Héliécourt part en guerre contre l'eau de pluie, découvre en elle un affaiblisseur, et après avoir démontré qu'un mètre cube d'air peut contenir jusqu'à un centigramme de particules solides en suspension, il conclut lui aussi que ces sels dissous par l'eau ont attaqué la gélatine, d'où les taches indélébiles sur les malheureux négatifs.

Cette théorie me rappelle la discussion engagée entre les deux savants faisant le voyage de la terre à la lune dans un boulet de canon. Le projectile venait de partir et leur étonnement était sans égal de ne point avoir entendu le bruit qui venait de les expédier ; il y eut bientôt entre eux un échange de formules algébriques qui aurait pu durer le

restant de leur vie sans amener à une solution, lorsque Michel Ardan s'exprima à peu près en ces termes : « Je ne connais rien à vos  $x$ , encore moins à vos  $y$ , mais il me semble que le son parcourant 330 mètres à la seconde alors que notre projectile en parcourt le double, il y a des chances pour que nous n'entendions jamais le bruit de la détonation. »

En l'espèce, je suis comme Michel Ardan : que m'importe la quantité de corps gazeux, de sels de sodium et de potassium, de sulfate de magnésie, sous formes de poussières ; puis encore des fragments de charbon, des filaments de tissus, des débris de toutes sortes et enfin des corpuscules organisés, des spores, des germes, des cryptogrammes, etc., que m'importe tout cela alors que j'ai constaté que toutes les fois qu'une goutte d'eau, *quelle que soit sa provenance*, lorsqu'elle atteignait la gélatine, y laissait une trace impossible à enlever ? N'en est-il pas de même sur beaucoup d'étoffes ? demandez donc aux femmes si leurs toilettes claires craignent les taches d'eau ? Conclusion : Lorsque vos clichés seront secs, évitez avec soin qu'une goutte d'eau, serait-elle distillée, n'atteigne votre couche de gélatine si vous ne voulez pas avoir un cliché taché.

F. PANAJOU.

(*Gazette du fotogr. amateur.*)

\* \* \*

Le même journal publie dans son numéro suivant la lettre ci-dessous :

Nous recevons d'un de nos lecteurs la lettre suivante, que nous nous faisons un plaisir d'insérer, tout en maintenant notre appréciation sur les taches produites par l'eau, quelle que soit sa provenance :

*Monsieur F. Panajou, Bordeaux.*

Je lis dans le dernier numéro de votre journal, l'explication que vous donnez sur les taches produites sur les clichés par les gouttes d'eau.

Cet accident se produit souvent, mais lorsque les clichés sont secs.

Pour les taches en question, je crois qu'il existe une autre cause, mais beaucoup plus complexe : Vous savez que par un temps sec, lorsque survient une pluie d'orage, il se dégage une odeur caractéristique appelée odeur de « terre mouillée », à peine sensible lorsqu'on arrose avec de l'eau ordinaire. Cette odeur est produite par l'ozone, qui lui-même est produit par les décharges électriques successives de l'orage sur l'oxygène de l'air.

Or, l'ozone est un oxydant très énergique ; il n'est donc pas étonnant que dissous par l'eau, puis projeté sur les clichés, il les détériore.

Il existe encore une autre explication, peut-être plus rationnelle : l'air contient de l'ammoniaque ; au contact toujours des décharges électriques, de l'ozone et de l'eau, elle se transforme en acide azotique, lequel entraîné sur les clichés peut produire sur l'argent réduit l'effet que vous déplorez.

Veillez excuser cette longue dissertation, et, si vous jugez à propos d'en instruire vos lecteurs, je vous prie de me conserver l'anonymat.

Recevez mes sincères salutations,

UN ABONNÉ.

Nous sommes entièrement de l'avis de M. Panajou, et nous pensons qu'il est fort inutile de faire intervenir l'action de l'ozone ou de l'ammoniaque pour expliquer les taches produites par de l'eau tombant sur une plaque sèche.

C'est la différence de rapidité de séchage entre l'émulsion de la plaque et les taches d'eau, qui, semble-t-il, ont introduit et fait subsister ces taches. Prenons de l'eau qui a longtemps bouilli et qui dès lors ne renferme plus ni ozone, ni ammoniaque. Plongeons dans cette eau refroidie à l'abri de l'air, la moitié d'une plaque exposée, développée et sèche, et retirons-la au bout d'un séjour de dix minutes. Après le séchage, nous observerons une différence sensible entre la partie qui a immergé et celle qui a émergé, c'est que le séchage de l'émulsion lors de la fabrication de la plaque

s'est fait plus vite que celui de la partie trempée dans l'eau. On peut faire l'expérience inverse: trempons la moitié d'un cliché dans l'eau et faisons sécher cette partie aussi rapidement que possible, dans un courant d'air par exemple, et à une température de 25°. Une fois la dessiccation complète, nous observerons entre les deux parties une différence de même genre que celle constatée plus haut. Ici c'est l'émulsion qui a séché moins vite que la partie mouillée.

Nous serions heureux que des personnes aussi compétentes que MM. Lumière voulussent bien nous donner leur avis au sujet de ces diverses interprétations.

*(Réd. Revue suisse.)*

